

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification simplifiée n°3 du PLU de Peschadoires

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	La procédure de modification ne porte pas atteinte au PADD du PLU approuvé et il n'y aura pas de débat sur le PADD
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	La consultation des personnes publiques associées est prévue au cours du mois de Décembre 2020

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Monsieur Florent MONEYRON, Maire de Peschadoires
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Peschadoires Place des Martyrs de la Déportation 63 920 PESCHADOIRES Tel : 04 73 80 10 32 mairie@peschadoires63.fr

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	<p>Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours</p> <p>Le SCOT Livradois-Forez a été approuvé le 15 janvier 2020. Par arrêté préfectoral en date du 11 juin 2020, il est rendu exécutoire.</p>

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	<p>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale</p> <p>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme de Peschadoires a été approuvé 12 Septembre 2012, il a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Il a fait l'objet de plusieurs évolutions : modification simplifiée n°1 en date du 27 janvier 2015, modification simplifiée n°2 en date du 29 août 2017.</p>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?			
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	Au recensement Insee 2016, la commune compte 2 120 habitants		
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	2 067 hectares		
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	/		
<p>Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.</p> <p>Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet</p>		ZONES P.L.U.	SURFACES (EN HECTARES)
	ZONES URBAINES	UA Dont UAi UB Dont UBi UC UE UL Dont ULi UY UYa UYi Total zone urbaine	25,4 8,5 116,1 8,9 33,4 2,9 4,5 0,3 22,8 2 0,01 206,9
	ZONES D'URBANISATION FUTURE	AU AUB AUL Dont AULi AUY AUYa Total zone urbanisation future	17,5 1,5 7,2 0,18 2,4 2,2 30,9

	A	774,2
	Ah	9,4
	N	890,8
	Ni	161,6
	Nh	9,7
	Total zone	1845,7
TOTAL		2083,6

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU de 2014 sont les suivantes :
(note : le PADD actuel du PLU ne comporte pas de cartographie)

A. ACCOMPAGNER SON RENOUVEAU DEMOGRAPHIQUE ET DEVELOPPER SON ATTRACTIVITE

- A.1. Renforcer l'attractivité de la commune
- A.2 Soutenir et développer les fonctions économiques

B. AMELIORER LA FONCTION URBAINE DE LA COMMUNE

- B.1. -Développer la qualité « des centres »
- B.2. – Assurer une meilleure connexion entre les centres et les extensions urbaines

C. VALORISER LE TERRITOIRE, PRESERVER SON ENVIRONNEMENT

- C.1. – Favoriser un ensemble bâti de qualité
- C.2. – Maintenir l'espace rural
- C.3. – Protéger un espace naturel

UN PROJET QUI NE PORTE PAS ATTEINTE AUX ORIENTATIONS DU PADD DU PLU

La modification simplifiée n°3 s'inscrit dans les orientations du PADD du PLU approuvé en 2012 sans remettre en cause ses grandes orientations. Il s'inscrit en cohérence avec les enjeux soulevés par le PADD.

Le premier axe vise à accompagner le renouveau démographique et de développer l'attractivité du territoire communal. Deux orientations sont proposées pour y parvenir :

- Renforcer l'attractivité économique de la commune, en agissant sur l'habitat et en renforçant les offres foncières sur le cœur du bourg et les villages, et à proximité de la gare ; et en privilégiant la mixité sociale.
- Soutenir et développer les fonctions économiques, en renforçant l'activité industrielle, et en assurant le maintien et le développement du tissu commercial et artisanal (en créant des zones spécifiques et en permettant l'implantation des commerces et artisans dans les secteurs urbanisés).

Le projet de permettre les implantations artisanales en zones UA, UB et UC s'inscrit pleinement dans le second chapitre de la première orientation du PADD, à savoir favoriser et pérenniser l'activité artisanale de la commune.

L'enjeu explicité dans le PADD de 2012 était d'éviter que Peschadoires ne devienne une cité dortoire, du fait de sa proximité avec la ville de Thiers. En réponse à cette orientation, il est donc primordial de favoriser le développement économique et artisanal de la commune.

Par ailleurs, l'évolution des dispositions concernant l'aspect des clôtures s'inscrit également dans le respect des objectifs du PADD, en particulier de l'axe C « valoriser le territoire, préserver son environnement ». Cet axe poursuit notamment l'ambition de favoriser un ensemble bâti de qualité, en maîtrisant les types architecturaux des habitations des zones pavillonnaires par l'intégration les constructions dans l'environnement.

L'évolution de la site des emplacements réservés ne remet pas en cause les orientations du PADD, notamment l'axe B « améliorer la fonction urbaine de la commune ». Elle s'inscrit en liens avec l'évolution des projets portés par la commune que ce soit concernant l'aménagement des espaces urbanisés comme la traversée de Pont de Dore, ou bien l'assainissement.

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

Par exemple :

de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet

de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Cette procédure de modification simplifiée n°3 porte sur la modification du règlement, des orientations d'aménagement, de la liste des emplacements réservés et du plan de zonage. Elle concerne la mise à jour des emplacements réservés ; l'adaptation des zones urbaines permettant d'autoriser certaines activités économiques sous conditions et de revoir les dispositions en matière de clôtures et d'annexes.

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Oui	Non	<i>Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)</i>
------------	------------	--

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	<i>Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées. La procédure ne sera soumise à aucune procédure ou consultation autres que celles liées à la procédure classique de modification simplifiée.</i>
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	<i>Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ? La procédure ne sera pas soumise à enquête publique, mais à mise à disposition du public.</i>

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...

	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270		X	
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	X		<i>La commune est concernée par le SDAGE Loire Bretagne et le SAGE Dore</i>
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		<i>La commune fait partie de la Communauté de communes entre Dore et Allier</i>

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?

Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

La présente procédure de modification simplifiée concerne la suppression de plusieurs emplacements réservés (liste et zonage), un évolution de l'orientation d'aménagement de Pont de Dore et une évolution du règlement.

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
<p>À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de centralité urbaine • Commune péri-urbaine de première couronne • Commune péri-urbaine éloignée • Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain • Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural • Commune rurale • Autre : (précisez)
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
<p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p>http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</p>	<p><i>La procédure de modification simplifiée n°3 ne permettra pas la création de logements.</i></p> <p style="text-align: center;">/</p>
<p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?</p>	<p><i>Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune</i></p> <p style="text-align: center;">/</p>
<p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p>http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</p>	<p style="text-align: center;">/</p>
<p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p>	<p><i>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</i></p> <p style="text-align: center;">/</p>
<p>Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?</p>	<p style="text-align: center;">/</p>
<p>Quelle sera la surface moyenne par logement ?</p>	<p style="text-align: center;">/</p>
<p>Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en œuvre</p>	
<p><i>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN 	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
<p>Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?</p>	<p><i>La procédure de modification simplifiée n°3 ne permettra pas la création d'activités économiques</i></p>
<p>Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?</p>	<p><i>Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...)</i></p> <p style="text-align: center;">/</p>
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	<p style="text-align: center;">/</p>

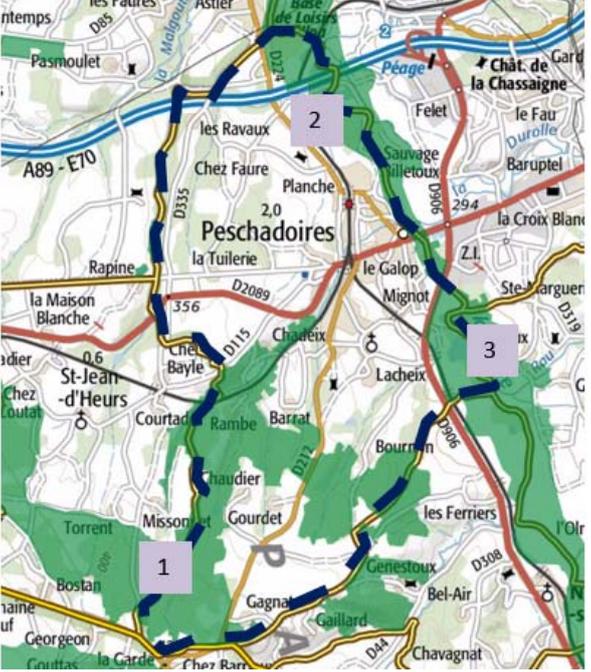
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT:	
<ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	/
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	/
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

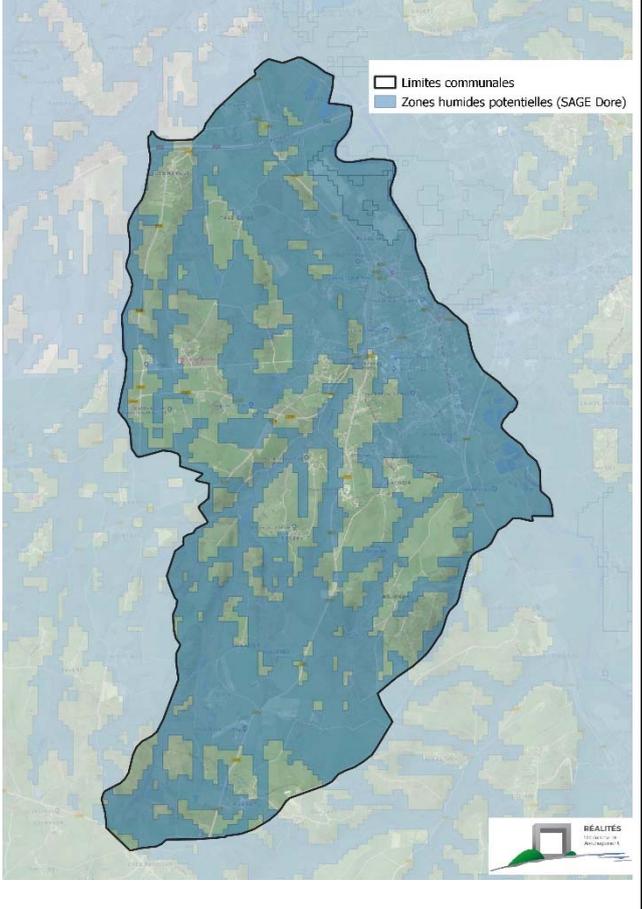
4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?		X	<p><i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i></p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p>
Des espaces boisés ?		X	<i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		X	<i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</i>
Complétez si nécessaire			

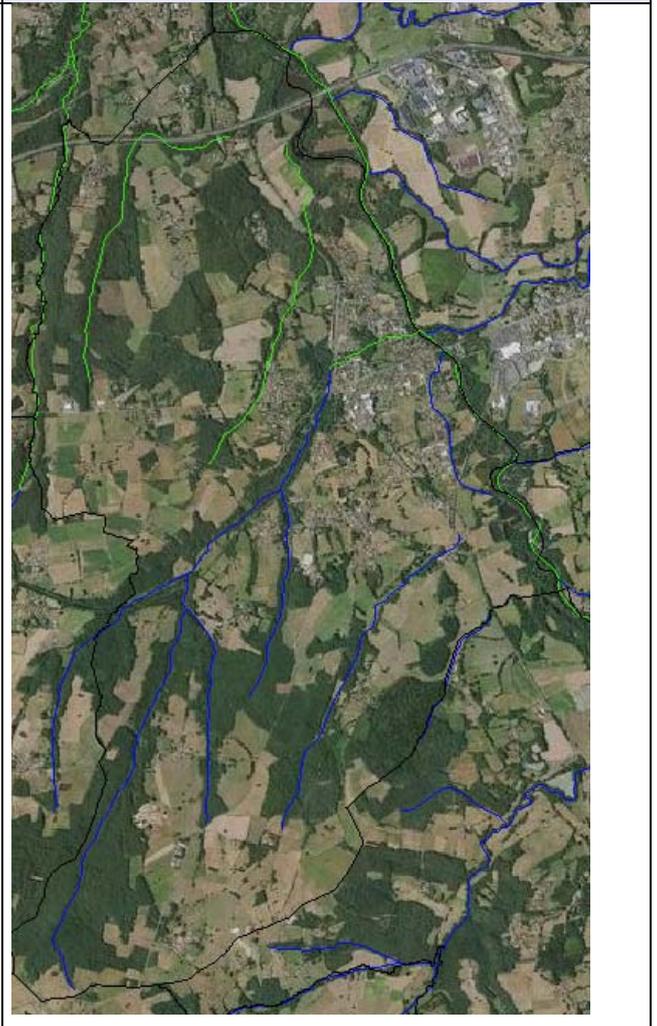
4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	<p>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi.</p> <p>Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</p> <p><i>La commune est concernée par trois sites Natura 2000, en application des directives Habitat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dore et Affluents - Zones alluviales de la confluence Dore-Allier - Plaine des Varennes

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			 <p><i>Les secteurs concernés par la présente procédure (suppression des emplacements réservés ou bien l'évolution du règlement) ne sont pas situés dans le périmètre de l'un de ces sites.</i></p> <p><i>En effet cette procédure, portant sur des modifications mineures du PLU, n'a pas pour objectif d'étendre l'enveloppe urbanisée. Elle ne concoure qu'à la marge à la densification des zones constructibles, en permettant un confortement des constructions artisanales.</i></p>
Un parc naturel national ou régional ?		X	<i>La commune est inscrite au sein du PNR Livradois Forez</i>
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		X	<p><i>La commune de Peschadoires est concernée par 3 ZNIEFF de type 1, et 2 ZNIEFF de type 2.</i></p> <p><i>ZNIEFF de type 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>1 - Bois de Larye, Bois de la Pradas, Bois du Grand Teix, Les Genestoux</i> <p><i>Bois de Larye-Bois de la Prade et Les Genestoux (0000-6004) : boisements de chênaies-charmaies bordés de nombreuses landes dans lesquelles apparaissent la Genet d'Angleterre, la Bruyère cendrée et l'Ajonc d'Europe.</i></p> <p><i>Cette zone forestière dans son contexte bocager accueille</i></p>

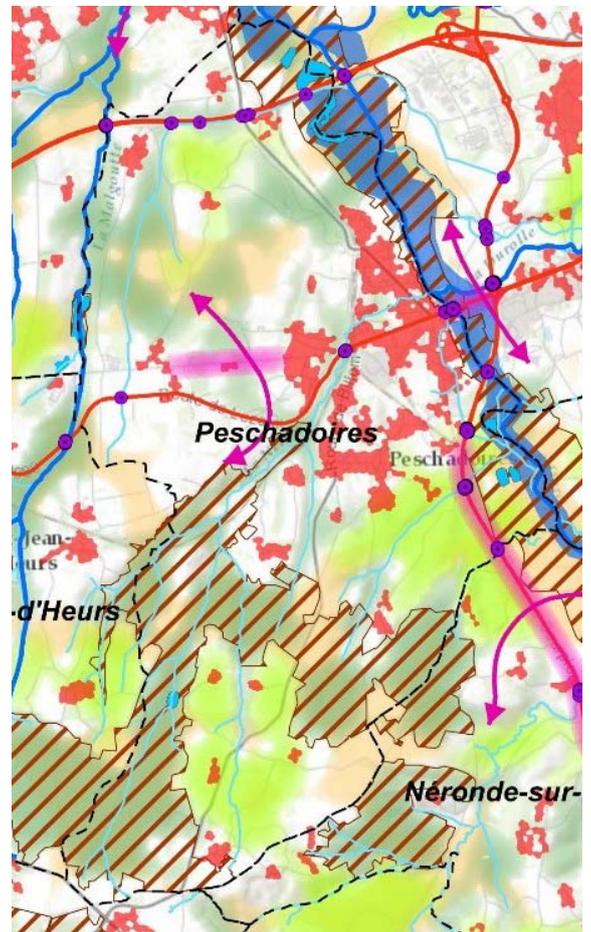
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			<p><i>plus de 40 espèces d'oiseaux parmi lesquelles trois sont d'intérêt communautaire.</i></p> <p><i>- Zones boisées situées à l'extrémité nord-est du Livradois, ces bois se trouvent sur des sédiments argilo-sableux avec des enclaves localisées d'alluvions anciennes. Ces zones rentrent en contact, au nord, avec la plaine des Varennes. Les forêts de ce secteur sont représentées par plusieurs chênaies-charmaies acidoclines et mésohygrophiles dans le fond des vallons, chênaie sessiflore acidiphile sur des buttes sèches et chênaie sur sols hydro morphes dans les zones mal drainées.</i></p> <p><i>- Cette zone forestière, dans son contexte bocager, abrite plus de 40 espèces d'oiseaux parmi lesquels trois espèces d'intérêt communautaire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>2 - Vallée alluviale de la Dore (Pont-de-Dore – Puy-Guillaume)</i> <p><i>(Courpière-Pont de Dore 0013-0003 et Pont de Dore-Puy-Guillaume 0013-0001) plaine alluviale bien constituée permettant l'expression de milieux alluviaux relativement diversifiés (forêts alluviales de bois durs, anciens lits temporairement inondés...) accueillant de nombreuses espèces animales (batraciens et oiseaux notamment) et végétales.</i></p> <p><i>- La partie aval de la Dore jusqu'à sa confluence avec l'Allier représente la zone alluviale la plus diversifiée et la plus riche en méandres de l'ensemble du cours de cette rivière. La plupart des végétaux typiques du lit apparent et du lit moyen sont représentés.</i></p> <p><i>- La commune est bordée de forêts alluviales, ripisylves, avec des bois durs, milieux avec des stades de transition vers la saulaie peupleraie ou la chênaie charmaie.</i></p> <p><i>- Avec 118 espèces recensées, l'avifaune apparaît ici très riche et diversifiée.</i></p> <p><i>Parmi ces espèces on dénombre : des Hirondelles de rivage, des Pies grièches grises et écorcheurs, des Chevaliers guignettes, le Milan Noir ou encore l'Épervier d'Europe.</i></p> <p><i>- Reptiles et batraciens sont également très présents sur cette zone.</i></p> <p><i>On recense : le Crapaud accrocheur, la Rainette verte, le Sonneur à ventre jaune, le Triton crêté dans certaines parties de la vallée, et le crapaud calamite dans les lieux reculés de la rivière.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>3 - Vallée alluviale de la Dore (Courpière - Pont-de-Dore)</i> <p><i>- A partir de Courpière, la Dore s'étale dans une plaine alluviale bien constituée et permet l'expression de milieux alluviaux diversifiés qui toutefois n'atteignent pas la variété et la richesse de ceux de la partie aval, en particulier au niveau du lit apparent.</i></p> <p><i>- On recense des forêts alluviales à bois durs sur des berges hautes, proches de la chênaie charmaie.</i></p>

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			<p>- Des anciens lits temporairement inondés sont occupés par une végétation abondante, constituant une zone refuge pour la faune.</p> <p>- On recense des reptiles et batraciens considérés comme rares en Europe.</p> <p>- Rapaces à affinité forestière colonisent la zone, comme la Brondée apivore ou le Milan Noir.</p> <p>D'autres espèces intéressantes, telles que l'Hirondelle des rivages, le Chevalier guignette, habitent ce tronçon de la vallée qui compte plus de 80 espèces.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 – Etang de Rapine <p>(0000-6034) : étang artificiel à bordure forestière et avec de minces franges de végétations aquatiques.</p> <p>Zone de passage et halte migratoire pour les oiseaux d'eau et de nidification pour le Martin pêcheur (<i>Alcedo atthis</i>), le Milan Noir (<i>Milvus milvus</i>) et plus rarement le Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>).</p> <p>- Situé dans la plaine des Varennes, l'étang présente une bordure forestière et de minces franges aquatiques.</p> <p>- Zone de passage, de halte migratoire pour les oiseaux d'eau, cet étang revêt surtout un intérêt ornithologique.</p>  <p>ZNIEFF de type 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 - Vallée de la Dore <p>- Le périmètre inclus la vallée alluviale de la Dore (3 200 hectares) de la confluence avec l'Allier à Sauviat.</p> <p>- Intéressante zone alluviale de plaine, elle présente une grande diversité de milieux dont les forêts alluviales, c'est une zone d'intérêt biologique et ornithologique importante.</p>

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p>https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</p>		<p>X</p>	<p><i>La Dore est classée en liste 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement.</i></p> <p><i>Plusieurs affluents sont classés en liste 1.</i></p>

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			
<p>Complétez si nécessaire</p>			

<p>4.4 Continuités écologiques</p>			
<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	Non	<p><i>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</i></p> <p><i>Le PLU approuvé en 2012 n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.</i></p> <p><i>Le SCOT a identifié sur la commune de Peschadoires différents enjeux :</i></p>



- | | |
|---|--|
| <p>Trame aquatique</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Trame aquatique réglementaire ~ Trame aquatique ■ Espace de mobilité de la Dore et de l'Allier ■ Plans d'eau SRCE | <p>Réservoirs de biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réservoirs de biodiversité majeurs humides à préserver ■ Réservoirs de biodiversité majeurs à préserver ■ Réservoirs de biodiversités forestiers complémentaires à décliner ■ Réservoirs de biodiversités agropastoraux complémentaires à décliner |
| <p>Corridors écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Matrice agro-naturelle à décliner ● Secteurs favorables de franchissement (A89 et D 906) à étudier ➔ Secteurs à risque de conurbation à préserver | <p>Principaux éléments fragmentants</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Réseau routier principal ■ Tâche urbaine |

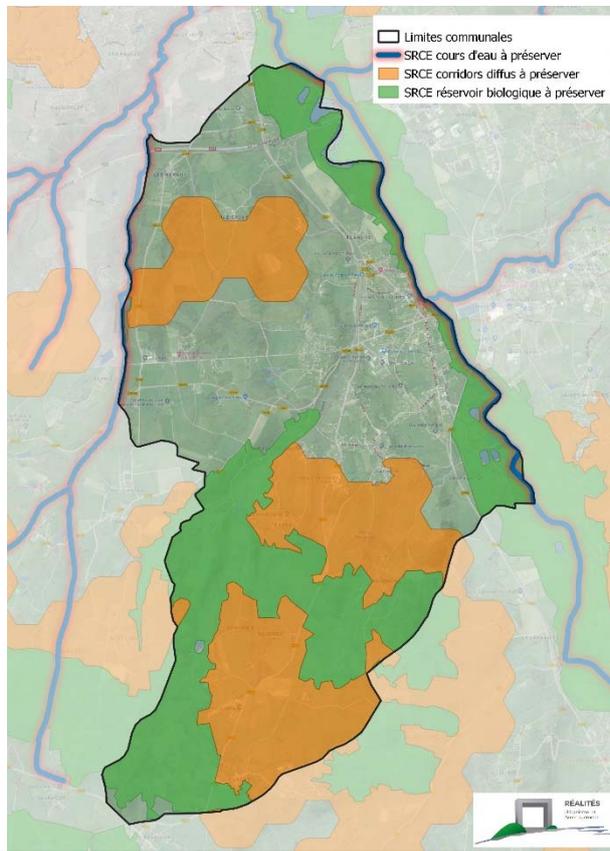
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?
http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles

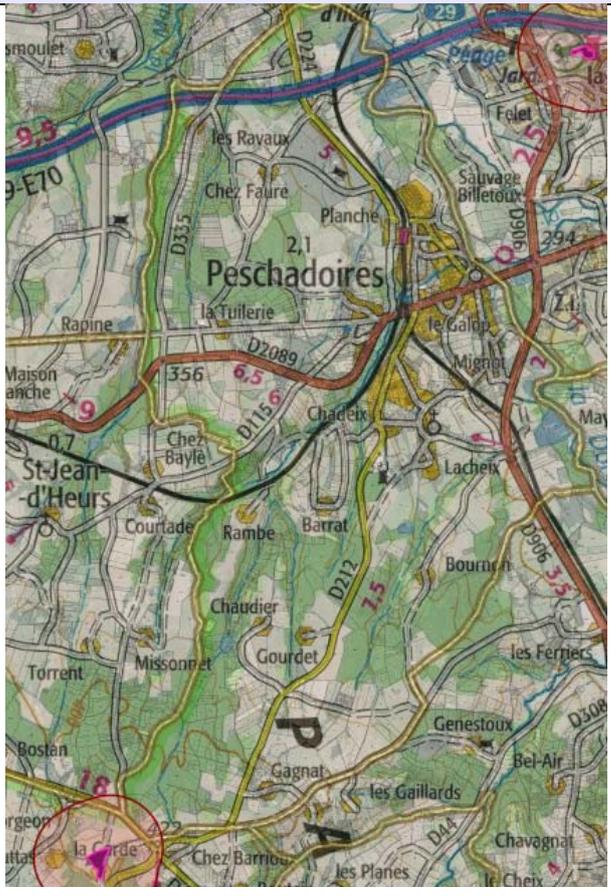
Le SRCE Auvergne fait apparaître plusieurs éléments importants :

- Un cours d'eau à préserver (la Dore)
- Des corridors diffus et des réservoirs biologiques à préserver

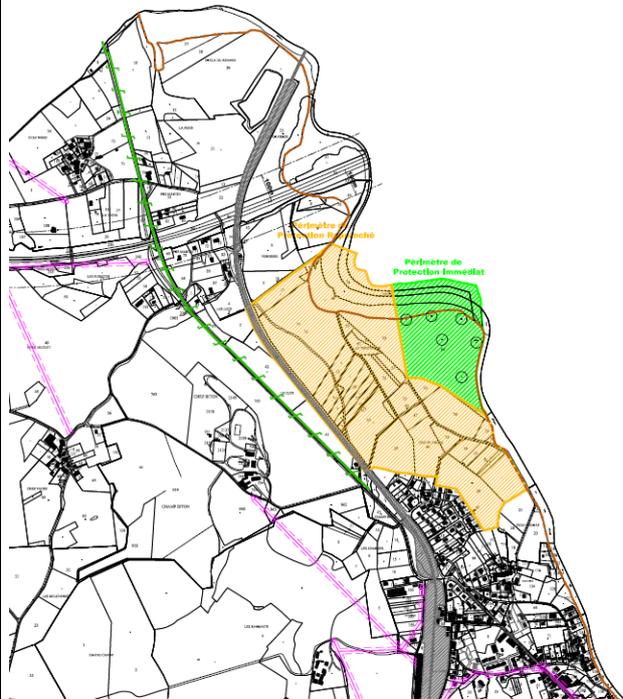
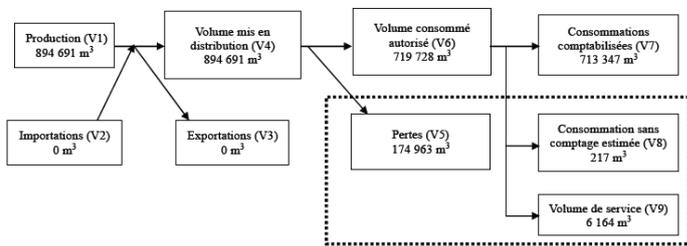
Ces éléments ne sont pas impactés par la présente procédure.



4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/		X	<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i> <i>Un monument historique répertorié sur le territoire communal : le Château de La Garde (Bort-l'Étang), inscrit le 05/10/2000</i>

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			
<p>Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?</p>		X	
<p>Complétez si nécessaire</p>			

<p>4.6 Ressource en eau</p>			
<p>Captages</p>			
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?</p>		X	<p><i>La commune est concernée par un périmètre de captage.</i></p> <p><i>Il s'agit des captages du Felet appartenant à la commune de Thiers et notés en tant que « abandonnés » par la DDASS du Puy de Dôme (courrier du 15 juin 2009).</i></p> <p><i>Ces captages ont fait l'objet d'un rapport hydrogéologique en date du 12 juillet 2002, qui tout en définissant des périmètres de protection invite la ville de Thiers à rechercher une source de substitution. En effet, le champ captant des puits du Felet est très vulnérable vis-à-vis des pollutions véhiculées par les rivières de la Dore et de la Durolle qui assurent son alimentation. Cependant l'abandon des captages situés sur la commune de Peschadoires n'est pas définitif.</i></p>

		
Autres captages prioritaires ?	X	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales		
<p>Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?</p>	X	<p><i>Le S.I.A.E.P. DORE ALLIER assure la gestion de l'alimentation en eau potable des communes de Bulhon, Charnat, Crevant-Laveine, Lezoux, Orléat, Peschadoires, Saint-Jean-d'Heurs, Vinzelles.</i></p> <p><i>1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019</i></p>  <p><i>La ressource est actuellement suffisante pour pallier aux futurs besoins, ceci dans un contexte où les prélèvements diminuent.</i></p>
<p>Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ?</p> <p>http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</p>	X	<p><i>Le système d'assainissement de Peschadoires est composé de deux systèmes d'assainissement distincts : le système d'assainissement du Bourg-Pont de Dore et le système d'assainissement de Chez Verdier.</i></p> <p><i>La commune mène actuellement une mise à jour de son plan de zonage d'assainissement. Si la commune décide une extension de son réseau de collecte des eaux usées sur le secteur de Chez Vernières et de la voie Romaine, le dimensionnement de la station Chez Verdier devra alors être plus important.</i></p> <p><i>Le système d'assainissement de Chez Verdier possède une station d'épuration alors que le système d'assainissement du Bourg-Pont de Dore est rattaché à la station d'épuration de la commune de Thiers.</i></p>
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?	X	<p><i>La gestion des eaux pluviales est de compétence communale.</i></p> <p><i>La commune ne possède pas de schéma directeur général de gestion des eaux pluviales, mais a conduit en 2016 une étude diagnostique du réseau d'assainissement.</i></p>

Complétez si nécessaire

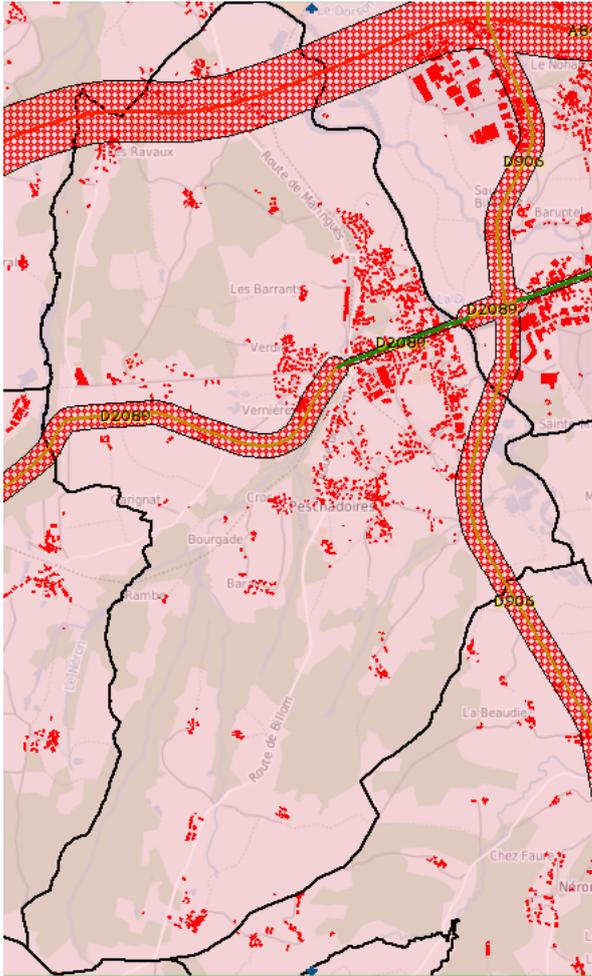
4.7 Sols et sous-sol

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>																																																																																																																																																																	
<p>Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ?</p> <p>http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</p>		X																																																																																																																																																																		
<p>Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ?</p> <p>http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=</p>	X		<table border="1"> <thead> <tr> <th>N° Identifiant</th> <th>Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)</th> <th>Nom(s) usuel(s)</th> <th>Dernière adresse</th> <th>Commune principale</th> <th>Code activité</th> <th>Etat d'occupation du site</th> <th>Site géolocalisé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AUV6300129</td> <td>KIT CASSE AUTO</td> <td>CASSE AUTO de la GARE</td> <td>Chemin Neyron du</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>E38.31Z</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300439</td> <td>AUTOMATISM E et ROBOTIQUE PITOT</td> <td>Ateliers ARP</td> <td>Zone industrielle Torrents des</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C28.2</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300710</td> <td>TENOLLES ALBERT</td> <td>Ancienne fabrique de parpaings TENOLLES</td> <td>Mignot, CD224</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C23.6</td> <td>Activité terminée</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300800</td> <td>LES FORGES FOREZIENNES</td> <td>Usine des FORGES FOREZIENNES</td> <td>Tullerie la</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C25.50A</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300801</td> <td>HIRSCH ET FILS</td> <td>Casse autos HIRSCH de la Gare</td> <td>Gare la</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>E38.31Z</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300802</td> <td>THYSSEN FRANCE SA</td> <td>Usine THYSSEN FRANCE SA</td> <td>Gare la</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C24</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300803</td> <td>AUTO CENTRE DEMOLITION</td> <td>Casse autos ACD 83</td> <td>Pont Dore de</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>E38.31Z</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300804</td> <td>PINAY FORTIAS</td> <td>Usine PINAY FORTIAS de Pont de Dore</td> <td>Pont Dore de</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C25.71Z</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300805</td> <td>GILBERT ET CIE</td> <td>Ateliers GILBERT de Pont de Dore</td> <td>Pont Dore de - Mignot</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C25.6</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300806</td> <td>LACOUR ET CIE</td> <td>Usine LACOUR de Pont de Dore</td> <td>Pont Dore de - Mignot</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C25.71Z</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300807</td> <td>ATELIERS MECANIKES DE THIERS</td> <td>Ateliers AREF AMT</td> <td>Pont Dore de - Mignot</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C25.6</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300825</td> <td>WERNER ANDRE</td> <td>Casse autos WERNER</td> <td>Chemin départemental 212</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>E38.31Z</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6300826</td> <td>PIVER SA</td> <td>Imprimerie PIVER</td> <td>Route nationale 89</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>C18.1</td> <td>En activité</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6301225</td> <td>COMMUNE DE PESCHADOIR ES</td> <td>Ancienne décharge communale de Planche</td> <td></td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>E38.11Z</td> <td>Activité terminée</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6301226</td> <td>COMMUNE DE PESCHADOIR ES</td> <td>Ancienne décharge communale de Chaudier</td> <td>Chaudier</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>E38.11Z</td> <td>Activité terminée</td> <td>Centroïde</td> </tr> <tr> <td>AUV6301271</td> <td>CHEVALERIAS</td> <td>Ancienne casse autos CHEVALERIAS</td> <td>Miral le</td> <td>PESCHADOIR ES</td> <td>E38.31Z</td> <td>Activité terminée</td> <td>Centroïde</td> </tr> </tbody> </table> <p>- 4 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom établissement⁽¹⁾</th> <th>Code postal</th> <th>Commune</th> <th>Régime en vigueur⁽²⁾</th> <th>Statut Seveso</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CARTOLUX-THIERS</td> <td>63920</td> <td>PESCHADOIRES</td> <td>Enregistrement</td> <td>Non Seveso</td> </tr> <tr> <td>DOBLER AUTO PIECES</td> <td>63920</td> <td>PESCHADOIRES</td> <td>Enregistrement</td> <td>Non Seveso</td> </tr> <tr> <td>HIRSCH</td> <td>63920</td> <td>PESCHADOIRES</td> <td>Enregistrement</td> <td>Non Seveso</td> </tr> <tr> <td>KIT CASSE AUTO YILMAZ</td> <td>63920</td> <td>PESCHADOIRES</td> <td>Enregistrement</td> <td>Non Seveso</td> </tr> </tbody> </table>	N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé	AUV6300129	KIT CASSE AUTO	CASSE AUTO de la GARE	Chemin Neyron du	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde	AUV6300439	AUTOMATISM E et ROBOTIQUE PITOT	Ateliers ARP	Zone industrielle Torrents des	PESCHADOIR ES	C28.2	En activité	Centroïde	AUV6300710	TENOLLES ALBERT	Ancienne fabrique de parpaings TENOLLES	Mignot, CD224	PESCHADOIR ES	C23.6	Activité terminée	Centroïde	AUV6300800	LES FORGES FOREZIENNES	Usine des FORGES FOREZIENNES	Tullerie la	PESCHADOIR ES	C25.50A	En activité	Centroïde	AUV6300801	HIRSCH ET FILS	Casse autos HIRSCH de la Gare	Gare la	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde	AUV6300802	THYSSEN FRANCE SA	Usine THYSSEN FRANCE SA	Gare la	PESCHADOIR ES	C24	En activité	Centroïde	AUV6300803	AUTO CENTRE DEMOLITION	Casse autos ACD 83	Pont Dore de	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde	AUV6300804	PINAY FORTIAS	Usine PINAY FORTIAS de Pont de Dore	Pont Dore de	PESCHADOIR ES	C25.71Z	En activité	Centroïde	AUV6300805	GILBERT ET CIE	Ateliers GILBERT de Pont de Dore	Pont Dore de - Mignot	PESCHADOIR ES	C25.6	En activité	Centroïde	AUV6300806	LACOUR ET CIE	Usine LACOUR de Pont de Dore	Pont Dore de - Mignot	PESCHADOIR ES	C25.71Z	En activité	Centroïde	AUV6300807	ATELIERS MECANIKES DE THIERS	Ateliers AREF AMT	Pont Dore de - Mignot	PESCHADOIR ES	C25.6	En activité	Centroïde	AUV6300825	WERNER ANDRE	Casse autos WERNER	Chemin départemental 212	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde	AUV6300826	PIVER SA	Imprimerie PIVER	Route nationale 89	PESCHADOIR ES	C18.1	En activité	Centroïde	AUV6301225	COMMUNE DE PESCHADOIR ES	Ancienne décharge communale de Planche		PESCHADOIR ES	E38.11Z	Activité terminée	Centroïde	AUV6301226	COMMUNE DE PESCHADOIR ES	Ancienne décharge communale de Chaudier	Chaudier	PESCHADOIR ES	E38.11Z	Activité terminée	Centroïde	AUV6301271	CHEVALERIAS	Ancienne casse autos CHEVALERIAS	Miral le	PESCHADOIR ES	E38.31Z	Activité terminée	Centroïde	Nom établissement ⁽¹⁾	Code postal	Commune	Régime en vigueur ⁽²⁾	Statut Seveso	CARTOLUX-THIERS	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso	DOBLER AUTO PIECES	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso	HIRSCH	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso	KIT CASSE AUTO YILMAZ	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso
N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé																																																																																																																																																													
AUV6300129	KIT CASSE AUTO	CASSE AUTO de la GARE	Chemin Neyron du	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300439	AUTOMATISM E et ROBOTIQUE PITOT	Ateliers ARP	Zone industrielle Torrents des	PESCHADOIR ES	C28.2	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300710	TENOLLES ALBERT	Ancienne fabrique de parpaings TENOLLES	Mignot, CD224	PESCHADOIR ES	C23.6	Activité terminée	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300800	LES FORGES FOREZIENNES	Usine des FORGES FOREZIENNES	Tullerie la	PESCHADOIR ES	C25.50A	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300801	HIRSCH ET FILS	Casse autos HIRSCH de la Gare	Gare la	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300802	THYSSEN FRANCE SA	Usine THYSSEN FRANCE SA	Gare la	PESCHADOIR ES	C24	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300803	AUTO CENTRE DEMOLITION	Casse autos ACD 83	Pont Dore de	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300804	PINAY FORTIAS	Usine PINAY FORTIAS de Pont de Dore	Pont Dore de	PESCHADOIR ES	C25.71Z	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300805	GILBERT ET CIE	Ateliers GILBERT de Pont de Dore	Pont Dore de - Mignot	PESCHADOIR ES	C25.6	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300806	LACOUR ET CIE	Usine LACOUR de Pont de Dore	Pont Dore de - Mignot	PESCHADOIR ES	C25.71Z	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300807	ATELIERS MECANIKES DE THIERS	Ateliers AREF AMT	Pont Dore de - Mignot	PESCHADOIR ES	C25.6	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300825	WERNER ANDRE	Casse autos WERNER	Chemin départemental 212	PESCHADOIR ES	E38.31Z	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6300826	PIVER SA	Imprimerie PIVER	Route nationale 89	PESCHADOIR ES	C18.1	En activité	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6301225	COMMUNE DE PESCHADOIR ES	Ancienne décharge communale de Planche		PESCHADOIR ES	E38.11Z	Activité terminée	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6301226	COMMUNE DE PESCHADOIR ES	Ancienne décharge communale de Chaudier	Chaudier	PESCHADOIR ES	E38.11Z	Activité terminée	Centroïde																																																																																																																																																													
AUV6301271	CHEVALERIAS	Ancienne casse autos CHEVALERIAS	Miral le	PESCHADOIR ES	E38.31Z	Activité terminée	Centroïde																																																																																																																																																													
Nom établissement ⁽¹⁾	Code postal	Commune	Régime en vigueur ⁽²⁾	Statut Seveso																																																																																																																																																																
CARTOLUX-THIERS	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso																																																																																																																																																																
DOBLER AUTO PIECES	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso																																																																																																																																																																
HIRSCH	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso																																																																																																																																																																
KIT CASSE AUTO YILMAZ	63920	PESCHADOIRES	Enregistrement	Non Seveso																																																																																																																																																																
<p>Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?</p>		X																																																																																																																																																																		

Complétez si nécessaire

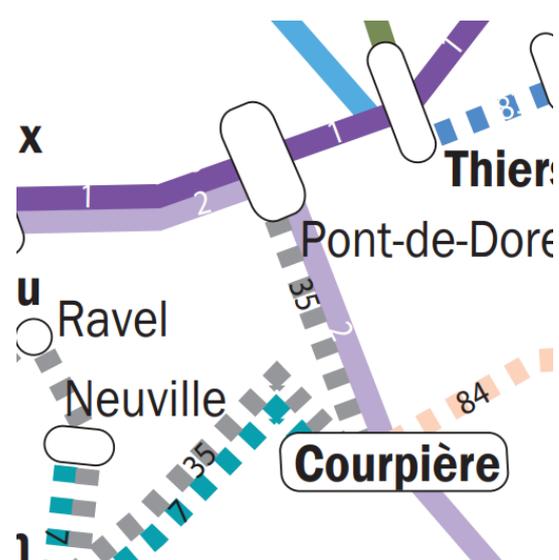
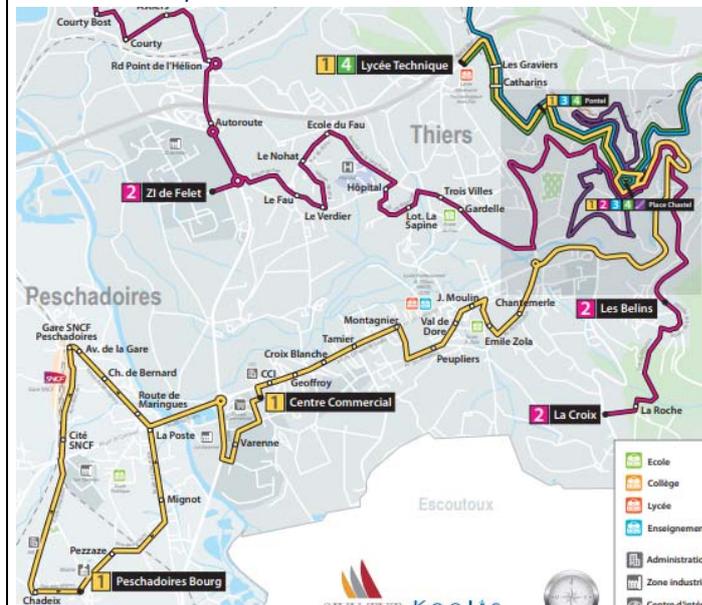
4.8 Risques et nuisances

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
--	-----	-----	--

<i>communales ou intercommunales</i>			
Risques ou aléas naturels ?	X		<p>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</p> <p>La commune est concernée par un certain nombre de risques et aléas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Feu de forêt - Inondation - Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau - Mouvement de terrain - Mouvement de terrain - Glissement de terrain - Phénomène lié à l'atmosphère - Phénomènes météorologiques - Tempête et grains (vent) - Séisme : Zone de sismicité : 3 - Transport de marchandises dangereuses
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	
Nuisances ?	X		<p>Exemple : sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</p> <p>Peschadoires est concerné par les nuisances sonores liées aux infrastructures de transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RD2089 : classement sonore niveau 3 et 4 - RD906 : classement sonore niveau 3 - A89 : classement sonore niveau 2 
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	X		<p>Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'Etat dans le Puy-de-Dôme a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2014.</p>

Complétez si nécessaire

4.9 Air, énergie, climat

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire</p>	<p>X</p>		<p><i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i></p> <p>Plusieurs ligne de bus du service de transport du département desserve la commune de Peschadoires, en particulier sur le secteur de Pont-de-Dore :</p>  <p>La commune est également desservie par une ligne de bus du service de transport urbain thiernois :</p>  <p>La commune est desservie par le réseau TER de la région AURA :</p>

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
			
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	<i>Le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE) d'Auvergne, arrêté en juillet 2012, et définit des orientations régionales à l'horizon de 2020 et 2050. Le projet de modification simplifié permettra la construction de locaux artisanaux au sein de l'enveloppe urbaine. Ces constructions seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur en termes de qualité énergétique et d'isolation thermique.</i>
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :		
– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;		
– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)		
Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	☒
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	☐
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	☐
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	☐
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	☐
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	☒
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	☒

Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	*
-----------	---	---

Liste des annexes

Annexe 1 : Contacts

Annexe 2 : Arrêté du Maire lançant la procédure

Annexe 3 : Rapport de présentation provisoire de la modification n°3

Annexe 4 : Projet de plan de zonage AVANT/APRES

Annexe 5 : Règlement modifié

Annexe 6 : Liste des emplacements réservés modifié

Annexe 7 : PADD

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 23 Octobre 2020

Lieu : Peschadoires

NOM **PRENOM**

Florent MONEYRON, Maire

SIGNATURE



ANNEXE 1

Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier <i>Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrons joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</i>	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Bureau d'études REALITES 34, rue Georges Plasse 42300 ROANNE Tel : 04.77.67.83.06 Mr Pierre-Adrien NICOLAS pierre-adrien.nicolas@realites-be.fr
<i>Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel</i>	Mairie de Peschadoires Place des Martyrs de la Déportation 63 920 PESCHADOIRES Tel : 04 73 80 10 32 mairie@peschadoires63.fr